

AC2V – Association Cycliste de la Vallée de la Viosne

Le cyclisme, comme tous les sports, est un vecteur de bonne santé et d'accomplissements personnels. Ce sport connaît en ce moment un développement important et la pratique en club est un gage de sécurité et de formation.

Les adhérents de l'**Association de Cyclotourisme AC2V** (adhérente FFVEL0) située sur la Commune de Chars sont répartis sur les communes environnantes du Vexin.

Vous souhaitez connaître et partager l'activité cyclotourisme dans le Vexin, rejoignez l'AC2V.

Page Facebook de l'Association AC2V

—

ASSOCIATION CYCLISTE DE LA VALLEE DE LA VIOSNE – AC2V

SIEGE SOCIAL MAIRIE DE CHARS

2 RUE DE GISORS 95750

N° DE SIRET 449 693 506 000 15

AGREMENT JEUNESSE ET SPORT N° 95 05 S 25